



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 17 décembre 2007

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 18/12/2007

D - 20070659

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 17 décembre Deux mil sept, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, M. Didier CAZABONNE, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Jean-Paul JAUFFRET, M. Jean-Charles BRON, Mme Françoise BRUNET, M. Dominique DUCASSOU, Mme Anne WALRYCK, M. Stéphan DELAUX, Mme Carole JORDA-DEDIEU, M. Jean-Marc GAUZERE, M. Claude BOCCHIO, Mme Elisabeth VIGNÉ, M. Joël QUANCARD, Mme Muriel PARCELIER, M. Jean-Michel GAUTÉ, M. Henri PONS, M. Pierre LOTHAIRE, M. Jean-Louis DAVID, Mme Anne-Marie CAZALET, M. Alain MOGA, M. Bruno CANOVAS, Mme Françoise PUJO, M. Jacques VALADE, Mme Ana De OLIVEIRA-POMMET, M. Patrick SIMON, Mme Anne CASTANET, M. Charles CAZENAVE, Mme Marie-Christine GUITER-ROCHE, M. Alexis BANAYAN, Mme Eliane BON, Mme Chantal BOURRAGUÉ, Mme Mireille BRACQ, Mme Martine MOULIN-BOUDARD, Mme Nadine MAU, Mme Françoise MASSIE, M. Jean-Didier BANNEL, M. Alain PETIT, Mme Christine CHARRAS, Mme Marie-Claude CARLE DE LA FAILLE, Mme Elisabeth TOUTON, Mme Sonia DUBOURG-LAVROFF, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean MERCHERZ, M. Guillaume HÉNIN, Mme Chrystèle PALVADEAU, M. Daniel JAULT, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Claude MELLIER, M. Jacques RESPAUD, Mme Martine DIEZ, Mme Brigitte NABET, M. Vincent MAURIN, M. Matthieu ROUVEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO,

Excusés :

Mme Michelle DARCHE, M. Jacques COLOMBIER,

Jardin Botanique. Mise en place d'un système de vidéo surveillance. Autorisation

Mme Elisabeth VIGNÉ, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le Jardin Botanique de Bordeaux est un établissement de la Ville de Bordeaux, ouvert à tout public et d'accès gratuit.

- Bâtiments : tous les jours sauf les lundis et jours fériés de 11h00 à 18h00
- Jardins :- Été : tous les jours de 8h00 à 20h00
- Hiver : tous les jours de 8h00 à 18h00

La mise en place d'un système de vidéo surveillance concerne uniquement le bâtiment qui comporte :

une serre et une allée intérieure permettant au visiteur de découvrir un ensemble de plantes dont la valeur d'achat s'élève à 15 300 euros.

un ensemble de salles permettant des expositions à but pédagogique dont la scénographie représente un investissement de 181 000 euros.

La mise en place de ces caméras a pour but :

- la dissuasion et la prévention des dégradations et vols,
- d'aider le personnel de l'établissement à assurer la sécurité du public,
- de pouvoir éventuellement exercer une surveillance nocturne.

Il est proposé de procéder à l'installation de 8 caméras aux endroits suivants :

- 1 caméra fixe dans chacune des 2 salles d'exposition permanente,
- 1 caméra fixe dans chacune des 2 salles d'exposition temporaires,
- 1 caméra fixe et 3 caméras mobiles à l'intérieur de la serre.

La vidéo surveillance des lieux publics présente incontestablement un effet dissuasif.

L'ensemble de l'installation sera géré depuis le comptoir d'accueil du Jardin Botanique et renvoyé la nuit.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- donner votre accord pour autoriser l'installation de 8 caméras de vidéo surveillance
- au Jardin Botanique,
- autoriser Monsieur le Maire à déposer dans ce but un dossier en Préfecture,
- autoriser Monsieur le Maire à réaliser ces travaux sur un marché prévu à cet effet et à imputer la dépense d'un montant de 22 246 € sur le crédit d'investissement 2008 du Jardin Botanique fonction 322 nature 2318.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 17 décembre 2007

P/EXPEDITION CONFORME,

**Mme Elisabeth VIGNÉ
Adjoint au Maire**

ZONE DE VISION DES CAMERAS

